

Gendarmerie nationale argentine

Année de création : 1938

Ministère de rattachement : ministère de la sécurité de la nation

Statut du dirigeant : militaire

Adresse du siège ou de l'état-major central :
Edificio Centinela - Av. Antartida Argentina 1480
(Cp: 1104) Ciudad Autónoma de Buenos Aires

Site web : <https://www.argentina.gob.ar/gendarmeria>



Histoire de l'Institution

La Gendarmerie nationale argentine est créée par la loi n° 12.367 du 28 juillet 1938, pendant la présidence de Roberto Marcelino Ortiz, par le Congrès national, pour « maintenir l'identité nationale, consolider les frontières extérieures, et garantir la sécurité de tous les habitants y compris dans des régions éloignées du pays ». La loi n° 19.349 du 25 novembre 1971 règle son organisation, ses missions, ses fonctions, ses juridictions et sa compétence générale, ainsi que le régime légal de son personnel.

Son personnel est soumis au régime disciplinaire militaire avec une structure, une formation, une doctrine militaires et une formation juridique qui lui permet d'accomplir des fonctions policières à la fois en temps de paix et en temps de guerre. Durant la guerre des Malouines en 1982, une formation spéciale, l'escadron « Alacran » (scorpion), est constituée pour mener des opérations de type commando.

La loi n° 24.059 du 6 janvier 1992 rattache la Gendarmerie nationale argentine au ministère de la Sécurité de la Nation mais celle-ci conserve des relations fonctionnelles avec les ministères de l'Intérieur et de la Défense dans le cadre de l'intégration au système de défense.



Organisation

- de l'administration centrale

Au plus haut niveau, la Gendarmerie nationale argentine comprend :

- un directeur national ;
- un sous-directeur ;

- un secrétaire général ;
- un directeur général du personnel ;
- un directeur général opérationnel ;
- un directeur de RRHH ;
- un directeur d'éducation et d'institut ;
- un directeur antidrogue ;
- un directeur du service financier.

- organisation territoriale



Territorialement, la Gendarmerie nationale argentine est organisée en régions (7), en « *agrupaciones* » (équivalent des groupements de la gendarmerie française), en « *escuadrones* » (équivalent de la compagnie), et en détachements mobiles.

La Gendarmerie nationale argentine est déployée sur la totalité du territoire argentin. Elle a en charge la surveillance de 9 376 km de frontière terrestre et de 22 443 km d'autoroutes et de routes.

- formations spécialisées

Elle compte aussi des commandements particuliers : missions « *Cinturon Sur* » (ceinture sud) ; « *Centinela* » (sentinelle) ; « *Escudo Norte* » (bouclier nord) ; « *Acceso CABA* » (Accès à Buneos Aires) et « *Vigia* » (vigie).

La Gendarmerie nationale argentine compte aussi des unités spécialisées : une unité de forces spéciales, une unité de renseignement, des unités de police judiciaire et de police scientifique, des sections aériennes et des unités de police de la route.

Missions

Dans le cadre des missions de sécurité intérieure, la Gendarmerie nationale argentine satisfait aux besoins de l'État National, en matière de sécurité, prévention et répression des infractions aux lois et décrets spéciaux.

Dans le domaine de la Défense nationale, elle exécute le contrôle, la surveillance des frontières et la garde des objectifs stratégiques de manière permanente.

Dans le cadre de la politique extérieure de la Nation, elle participe aux missions de paix.



Ressources humaines

- effectifs globaux

La GNA compte 33 000 hommes et femmes en 2021.



- organismes de formation (initiale et continue)

- IUGNA : Institut universitaire de la Gendarmerie nationale - Ciudad Autónoma de Buenos Aires - site web : www.iugna.edu.ar
- École supérieure « Gal Br D Manuel María Calderón » Buenos Aires
- École de GNA « Gal Martín Miguel de Guemes » - Ciudad Evita - Prov. de Buenos Aires
- École de sous-officiers « Cabo Raul Remberto CUELLO » - Jesus María - Córdoba
- INCAES - École de Formation Spécialisée « Cabo Juan Adolfo Romero » - Mercedes - Prov. de Buenos Aires
- CENCAOPAZ - Centro de Capacitación para Operaciones de Paz - (Centre de formation aux missions de maintien de la paix) - Mercedes - Prov. de Buenos Aires

Capacités particulières :

- aéronautiques

- hélicoptères EC 135 Ecureuils
- avions Pilatus PC 6, PC 12



Liens avec la gendarmerie française

- coopération

La Gendarmerie nationale argentine est, depuis octobre 2005, membre associé de la FIEP, association qui regroupe les forces de police à statut militaire de l'espace euroméditerranéen.

- missions extérieures

La Gendarmerie nationale argentine participe à des missions extérieures sous l'égide de l'ONU ou de l'OTAN. Elle est intervenue notamment à Haïti, au Soudan, au Congo, en Côte d'Ivoire, en Bosnie et au Kosovo.

- officier de liaison

Un officier de la gendarmerie argentine est affecté à l'ambassade d'Argentine à Paris, en tant qu'attaché de gendarmerie. Des échanges plus ou moins réguliers de stagiaires sont effectués entre la Gendarmerie française et la GNA.